

AVIS n°2019-017

Arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées.

Référence de la demande ONAGRE : 2019-00683-051-001

Dénomination : demande de dérogation à la réglementation espèces protégées dans le cadre de travaux de recherche sur l'écophysiologie et la conservation de spécimens d'espèces de Vipère péliade par le Centre d'Études Biologiques de Chizé.

Demandeur : Centre d'Études Biologiques de Chizé (CNRS Université de La Rochelle).

Préfets compétents : Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor, Finistère

Service instructeur : DREAL Bretagne

MOTIVATIONS OU CONDITIONS

La demande est portée par le Centre d'Études Biologiques de Chizé ; il s'agit d'une demande d'autorisation de capture de spécimens vivants de Vipères péliade à des fins scientifiques.

Les objectifs de recherche du porteur de la demande combinent les aspects suivants :

- adaptations climatiques et étude de la reproduction : travaux associés à des séjours transitoires en captivité pour évaluer différents paramètres comme le métabolisme et les pertes hydriques ;
- suivi démographique de population : captures-marquage-recaptures, sur plusieurs sites identifiés ;
- étude génétique des populations : une étude est en cours en Ille-et-Vilaine (vallée du Canut), basée sur les prélèvements salivaires ; souhait de développer cette approche en comparant plusieurs sites et examiner dans quelle mesure l'état génétique des populations est associée à la structure de l'habitat. Aspect envisagé à l'échelle des 4 départements avec des prélèvements ponctuels d'échantillons de tissus (salive et/ou écaille) ;
- étude des contaminants : étude menée conjointement avec les travaux sur les comparaisons génétiques inter-sites.

L'espèce visée par les travaux de recherche est la vipère péliade : 200 individus par an dont 30 pour la captivité (1 à 2 mois) ;

Les individus sont relâchés aux lieux de captures.

La demande vise la période 2019-2023.

Point de vue du rapporteur/Débat :

Plusieurs questions se posent :

- Quel est le cadre de l'aspect écotoxicologique ? Existe-t-il des éléments bibliographiques/empiriques en appui de cette étude ? Il ne s'agit pas du coeur de métier des intervenants : l'analyse des échantillons est-elle prévue ? Quelles sont les molécules ciblées ? Qui fera les analyses ?
- Existe-t-il des données de suivi (survie, reproduction) sur les animaux maintenus en captivité pendant 1-2 mois ?

La demande entre dans le cadre de projets en cours, repose sur des questions précises et argumentées et

MOTIVATIONS OU CONDITIONS

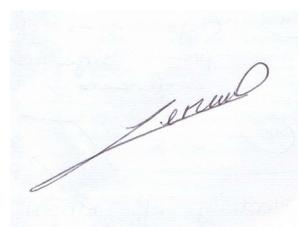
sur des techniques maîtrisées par le demandeur.

AVIS :

FAVORABLE
FAVORABLE SOUS CONDITIONS
DEFAVORABLE

Fait le 13 février 2019

Signature :

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature is cursive and appears to read 'Patrick Le Mao'.

Patrick Le Mao